

Mise d'auberge

Le samedi 29 mai 1920, dès 2 h. de l'après midi,

La Municipalité de BASSINS

exposera aux enchères publiques l'amo-
diation de l'Auberge Communale pour
le terme de 4 ans ; entrée en jouissance
le 1er octobre 1920. Cet établissement
comprend : salle à boire, salle de bal, 10
chambres, 2 caves dont l'une est meublée
de vases de la contenance de 9750 litres,
grange, écurie, remise, étables à porcs,
jardin. Station téléphone public et Débit
de sel.

Deux cautions solvables, résidant dans
le canton, devront être annoncées en met-
tant la 1ère enchère.

Bassins, le 8 avril 1920.

Greffe municipal.